

## ci 21

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: gwkci21

Page 1 de 12

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

ci 21

UFI: UD5R-81YK-NA19-CVXN

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Produits chimiques de traitement de l'eau

**Utilisations déconseillées**

Aucune information disponible.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	technotrans solutions GmbH	
Rue:	Scherl 10	
Lieu:	D-58540 Meinerzhagen	
Téléphone:	+49 2354 7060 - 0	Téléfax: +49 2354 7060 - 150
e-mail (Interlocuteur):	info-solutions@technotrans.de	
Internet:	www.technotrans.de	
Service responsable:	Wassertechnik	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Giftnotruf Berlin +49 (0) 30 30686700**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Met. Corr. 1; H290  
 Skin Irrit. 2; H315  
 Eye Irrit. 2; H319  
 Skin Sens. 1; H317  
 Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

acide hydroxyphosphonoacétique

masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

Mention d'avertissement: Attention

**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

## ci 21

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: gwkci21

Page 2 de 12

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P321	Traitement spécifique (voir Mentions de danger sur cette étiquette).
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

**Conseils supplémentaires**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Formulation de préparations (mélanges)

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
95-14-7	benzotriazole			1 - < 5 %
	202-394-1		01-2119979079-20	
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 2; H302 H319 H411			
23783-26-8	acide hydroxyphosphonoacétique			1 - < 5 %
	405-710-8	015-159-00-1	01-0000015522-77	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1, STOT RE 2; H302 H314 H317 H373			
1310-73-2	hydroxyde de sodium soude caustique			< 1 %
	215-185-5	011-002-00-6	01-2119457892-27	
	Skin Corr. 1A; H314			
55965-84-9	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)			< 0,1 %
	-	613-167-00-5	01-2120764691-48	
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H310 H301 H314 H318 H317 H400 H410 EUH071			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## ci 21

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: gwkci21

Page 3 de 12

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
95-14-7	202-394-1	benzotriazole	1 - < 5 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 500 mg/kg	
23783-26-8	405-710-8	acide hydroxyphosphonoacétique	1 - < 5 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg	
1310-73-2	215-185-5	hydroxyde de sodium soude caustique	< 1 %
		Skin Corr. 1A; H314: >= 5 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 2 - < 5 Skin Irrit. 2; H315: >= 0,5 - < 2 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,5 - < 2	
55965-84-9	-	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	< 0,1 %
		par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 50 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg Skin Corr. 1C; H314: >= 0,6 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 0,06 - < 0,6 Eye Dam. 1; H318: >= 0,6 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,06 - < 0,6 Skin Sens. 1A; H317: >= 0,0015 - 100 Aquatic Acute 1; H400: M=100 Aquatic Chronic 1; H410: M=100	

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

**Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

**Après contact avec les yeux**

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eau. Mousse. poudre ABC. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>). Chlorure d'hydrogène (HCl). Monoxyde de carbone

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ci 21

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: gwkci21

Page 4 de 12

### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Utiliser un équipement de protection individuel

#### Pour les non-secouristes

Aucune information disponible.

#### Pour les secouristes

Aucune information disponible.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Aucune information disponible.

#### Pour le nettoyage

Aucune information disponible.

#### Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

#### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

#### Information supplémentaire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

#### Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conditions à éviter: gel.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

## ci 21

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: gwkci21

Page 5 de 12

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m <sup>3</sup>	F/m <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
1310-73-2	Sodium (hydroxyde de)	-	2		8 h	

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Noms des agents	Voie d'exposition	Effet	Valeur
95-14-7	benzotriazole			
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systemique	1,08 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systemique	19 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systemique	0,54 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systemique	0,54 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systemique	6,55 mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Noms des agents	Valeur
95-14-7	benzotriazole	
Milieu environnemental		
Eau douce		0,0194 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,158 mg/l
Eau de mer		0,0194 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,0037 mg/l
Sédiment marin		0,0037 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		39,4 mg/l
Sol		0,003 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition**
**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques.

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374), Matériaux appropriés pour les contacts brefs ou les éclaboussures (recommandé: indice de protection minimum 2, correspondant à un temps de perméation supérieur à 30 minutes selon la norme EN 374), par exemple. B. Caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), chlorure de polyvinyle (0,7 mm), etc. En raison de la grande variété de types, il est impératif de respecter les instructions du fabricant.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**ci 21**

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: gwkci21

Page 6 de 12

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	marron	
Odeur:	caractéristique	
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation:	- 1 °C	DIN 51532
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 100 °C	EN ISO 3405
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé	
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé	
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible	
pH-Valeur (à 20 °C):	8 - 10	DIN 19261
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité: (à 25 °C)	miscible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible	
Densité (à 25 °C):	ca. 1,1 g/cm³	DIN 53479
Densité relative:	Aucune donnée disponible	

**9.2. Autres informations**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Aucune information disponible.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune information disponible.

**10.4. Conditions à éviter**

Aucune information disponible.

**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants. Métaux alcalins. Acide.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**ci 21**

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: gwkci21

Page 7 de 12

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) 16666,7 mg/kg

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
95-14-7	benzotriazole				
	orale	DL50 500 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin		
23783-26-8	acide hydroxyphosphonoacétique				
	orale	ATE 500 mg/kg			
55965-84-9	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	cutanée	ATE 50 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,05 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

**Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (acide hydroxyphosphonoacétique; masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1))

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## ci 21

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: gwkci21

Page 8 de 12

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
95-14-7	benzotriazole					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 180 mg/l	96 h	Danio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 75 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l 15,8	48 h	Daphnia galeata		
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l 0,97	21 d			
1310-73-2	hydroxyde de sodium soude caustique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 45,4	96 h	Onchorhynchus mykiss		
55965-84-9	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 0,22	96 h	Onchorhynchus mykiss		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l 0,048	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,1 mg/l	48 h	Daphnie		
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l 0,098	28 d	Onchorhynchus mykiss		
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l 0,0012	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l 0,004	21 d	Daphnie		

**12.2. Persistance et dégradabilité**

En cas d'un déversement conforme en faibles concentrations dans des stations d'épuration biologique adéquates, des perturbations de la dégradabilité des boues activées sont peu probables.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
95-14-7	benzotriazole			
	diminution du COD	0,8 %	30	
	Biodégradable.			
55965-84-9	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)			
	OECD 301 D Closed-Bottle-Test	> 60 %		
	OECD A: Activated Sludge Units	> 80 %		

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Ne s'accumule pas dans les organismes.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
95-14-7	benzotriazole	1,34
55965-84-9	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	< 0,71

## ci 21

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: gwkci21

Page 9 de 12

## FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
95-14-7	benzotriazole	4,147		
55965-84-9	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	3,16		

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

DE: élimination selon la loi "Kreislaufwirtschafts- und Abfallgesetz (KrW-/AbfG)".

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1719

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (acide hydroxyphosphonoacétique; masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1))

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

8

Code de classement:

C5

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

80

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**ci 21**

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: gwkci21

Page 10 de 12

Code de restriction concernant les tunnels:

E

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1719

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (acide hydroxyphosphonoacétique; masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1))

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

8

Code de classement:

C5

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1719

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (hydroxyphosphonoacetic acid; reaction mass of 5-chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1))

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

8

Dispositions spéciales:

223 274

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

EmS:

F-A, S-B

Groupe de ségrégation:

18 - alkalis

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1719

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (hydroxyphosphonoacetic acid; reaction mass of 5-chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1))

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

8

Dispositions spéciales:

A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 L

Passenger LQ:

Y841

Quantité exceptée:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Oui

## ci 21

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: gwkci21

Page 11 de 12

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

benzotriazole

acide hydroxyphosphonoacétique

hydroxyde de sodium soude caustique

masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16.

Dieses Datenblatt enthält weitere Änderungen zur vorherigen Version in dem/den Abschnitt(en): 2, 3, 6, 8, 11, 12, 13, 15.

**Abréviations et acronymes**

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

## ci 21

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: gwkci21

Page 12 de 12

vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
 (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation  
 intérieures)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 EmS: Emergency Schedules  
 MFAG: Medical First Aid Guide  
 IATA: International Air Transport Association  
 ICAO: International Civil Aviation Organization  
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
 IBC: Intermediate Bulk Container  
 SVHC: Substance of Very High Concern

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	Sur la base des données de contrôle
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*